

Les cloches du Sentier

Autor(en): **Meylan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **8 (1900)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-9894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CLOCHES DU SENTIER

Lors de l'incendie qui détruisit, en 1898, le temple du Sentier, le beffroi flamba et les deux cloches qui y étaient suspendues fondirent.

Sur ces cloches, dont le son tantôt joyeux et gai, tantôt grave et sérieux, savait toujours se mettre à l'unisson des sentiments des habitants de l'endroit, se détachaient en relief : des ornements, des armoiries (sans indication d'émaux) et des inscriptions en capitales romaines dont suit la description.

* * *

La plus ancienne cloche, et aussi la plus petite, montrait sur la partie de sa surface tournée au nord (en 1876) la date de 1612, surmontant une couronne circulaire de laurier, dans l'intérieur de laquelle étaient placés trois écus (de la forme dite « allemande », semblable aux écus suisses qui figuraient sur les anciennes pièces de 10, 20 et 5 centimes) : un supérieur, avec couronne impériale, portait une aigle éployée à deux têtes ; les deux inférieurs étaient des écus bernois, dont un contourné, symétriquement placés.

En dessous de cet ensemble, un cartouche rectangulaire sur lequel se lisait :

VS DE MEVR BIN ICH
GELOSSEN. ABRAHAM
ZENDER ZV BERN
HAT MICH GOSSEN.

De chaque côté du cartouche, l'empreinte en relief d'une feuille d'arbre, naturelle, comme on en voit fréquemment sur les cloches.

A la partie supérieure de la cloche, immédiatement au-dessous du *cerveau* de celle-ci, circulairement, et surmontant une guirlande de rinceaux, l'inscription :

CERTES BIENHEVREUX SONT CEVX QUI OYENT LA PAROLE DE DIEV
ET LA GARDENT.

Le juge Nicole, dans son *Recueil historique*, raconte (pages 356 et suiv.) comment Pierre Lecoultre alla quérir cette cloche, cadeau de LL. EE., à Berne, comment il la « voitura » de là à Morat, puis l'amena par eau à Yverdon et enfin la « voitura » à destination. Elle sonna pour la première fois le jour de Noël 1612.

* * *

L'autre cloche, plus récente et de dimensions plus grandes, portait à sa partie supérieure, en-dessous du *cerveau*, circulairement, l'inscription :

VENEZ ASSEMBLEZ VOVS DEVANT LETERNEL ET BENISSEZ SON NOM

Sur la face tournée au midi (en 1876) se voyait un écu ovale portant trois demi-vols (armes des de Wattenwyll), au-dessous l'inscription :

LOUIS DE WATTEWIL
SEIGNEUR TRESAURIER
ET HAUT COMMANDANT
DU PAÏS DE VAUD

En dessous, trois feuilles de hêtre croisées et de chaque côté une feuille de hêtre.

Sur la face est :

RHODOLFF WURSTENBERG
COLONEL D'ARTILLERIE
DIRECTEUR DE LA FONDERIE
FONDUE A BERNE PAR
ABRAHAM GERBER
ANNO 1727

Sous cette inscription, une sorte de marque de fabrique du fondeur, soit un écu ovale, avec *bande*, chargée d'un affût avec son canon, dans la partie supérieure du champ les lettres A. G. surmontant trois petits ovales réunis par leurs extrémités inférieures; dans la partie inférieure du champ, une cloche.

De chaque côté de l'écu, l'empreinte de deux feuilles de hêtre.

Sur la face ouest, un écu de forme ovale : coupé, au 1^{er} un lion issant, au 2^e trois *fusées* en fasce.

Cet écu surmonté d'une couronne de comte.

Sous l'écu :

GEORGES IMHOF
MODERNE BALLIF
DE ROMAINMOTIER

Sous cette inscription, trois feuilles de hêtre croisées.

Sur la face nord, un écu de la forme dite française (carré long en hauteur, avec angles inférieurs arrondis, et terminé par une pointe saillante au milieu du bord inférieur.)

Les contours de l'écu, larges, formant presque *bordure*. Cet écu portait un mousquet et une épée en *sautoir*, et en *pointe* une clé en *pal*, le *panneton* tourné à *dextre*.

Ce sont vraisemblablement les armoiries du Chenit ; on les voit gravées sur les plats d'étain qui servent encore aujourd'hui pour la communion, mais ici la clef *broche* sur le *sautoir* formé du mousquet et de l'épée.

Au-dessus de l'écu :

LA COMMUNE DU CHENIT

Au-dessous :

DAVID LE COULTRE JUGE
JAQUES LE COULTRE CAPITAINE
ET GOUVERNEUR
ABEL GOLAY GOUVERNEUR
JAQUES MEYLAN ASSESSEUR
DAVID MEYLAN NOTAIRE
DAVID MEYLAN. JOSEPH MEYLAN
PIERRE MEYLAN. JOSEPH REYMOND
BASTIAN MEYLAN
DANIEL NICOU LAZ ASSESSEUR

DANIEL GOLAY SECRETAIRE EGREG. JAQUES MEYLAN

Ces noms, sauf le second, sont ceux des membres du conseil des Douze (voir *Revue historique vaudoise*, 1900, page 83 et suiv.)

Le juge Nicole, dans son *Recueil* (op. cit. pages 405 et suiv.), dit que cette cloche fut donnée par LL. EE. en 1728, qu'elles l'envoyèrent franco à Yverdon, d'où elle fut conduite au Sentier.

Les détails ci-dessus, surtout les noms qui figurent sur la grosse cloche, intéresseront quelques personnes ; ils contribueront à l'étude héraldique des armes de la commune du Chenit, qui ne sont guère connues hors de cette localité.

Il paraissait intéressant de sauver de l'oubli les inscriptions et dessins de ces cloches, dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir et... quelques morceaux de bronze pieusement recueillis.

D^r MEYLAN, Moudon.

CHATELAINS D'ORON ET DE PALÉZIEUX

I. BARONNIE D'ORON.

Les comtes de Gruyère, barons d'Oron, n'habitaient guère le château d'Oron ; ils étaient représentés par leur châtelain qui présidait leur Cour de Justice et percevait leurs revenus. Sous le comte Michel, *Antoine Dôges* était châtelain d'Oron ; il est mentionné en 1553.